

Séance du 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Pesson et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mrs Desfarges et Pernet, Mme Puravet

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Date de convocation : 19/01/2024

Date d'affichage : 19/01/2024

Délibération n°20240126_001

Objet : Rythmes scolaires : renouvellement de la dérogation

Le Maire fait savoir que l'Inspectrice d'Académie souhaiterait que la commune lui communique à nouveau son souhait pour l'organisation scolaire à savoir son renouvellement ou sa modification.

Compte-tenu de toutes les contraintes du Conseil Départemental en matière d'organisation des transports scolaires, il semble difficile de modifier les horaires actuels.

M. le Maire propose donc de les reconduire tels qu'ils sont aujourd'hui, de les proposer lors du prochain Conseil d'École et sous réserve de la confirmation du Conseil Départemental :

- lundi, mardi, jeudi : 9 h – 12 / 13 h 30 – 16 h 30
- vendredi : 9 h – 12 h / 13 h – 16 h

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

